



LA MOISSON DE MAI

Des acquis importants

DANS LE PAYS DE MONTBÉLIARD, COMME PARTOUT EN FRANCE, LES ACQUIS SOCIAUX DE MAI 1968 SONT IMPORTANTS :

- * LES SALARIÉS DES PETITES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT PLEINEMENT DE L'AUGMENTATION DE 35 % DU SMIG.
- * DANS LES ENTREPRISES PLUS GRANDES, OÙ LES SALAIRES ÉTAIENT SUPÉRIEURS, LES NÉGOCIATIONS LOCALES ONT SOUVENT PERMIS D'ALLER AU-DELÀ DES 10 % PRÉVUES PAR LE CONSTAT DE GRENELLE.

CES AUGMENTATIONS SALARIALES RELANCENT LA CONSOMMATION ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.

AU COURS DES ANNÉES 70, GOUVERNEMENTS ET PATRONAT ROGNERONT, PAR L'INFLATION,

CES GAINS DE POUVOIR D'ACHAT.



- * MAI 68 OUVRE AUSSI LA VOIE À LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET AU RETOUR AUX 40 HEURES, AMÉLIORANT FORTEMENT LES CONDITIONS DE VIE.
- * LE DROIT SYNDICAL DONNE AUX SALARIÉS DE NOUVEAUX MOYENS DE DÉFENSE, EN DÉPÎT DE LA RÉSISTANCE DU PATRONAT QUI TENTE DE S'Y OPPOSER PAR LA DISCRIMINATION SYNDICALE.
- * LES ACCORDS (1970) PUIS LES LOIS DE MENSUALISATION (1973 ET 78) PERMETTENT D'ÊTRE MIEUX INDEMNISÉ EN CAS DE MALADIE.